



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 VOTANTS : 27</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 11 juin 2024</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 24 juin 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 18h50), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT - BOUCHET.</p> <p><b>Étaient représentées :</b> Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p><b>Absentes :</b> Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
---	--

**Délibération n°24**

**Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM**

**Objet : Tarifs Eclat de Vie, animation globale, animation famille à compter du 1er septembre 2024**

La grille de Quotient Familial est la suivante :

<b>QF1 :</b>	Moins de 479,99
<b>QF2 :</b>	De 480 à 589,99
<b>QF3 :</b>	De 590 à 701,99
<b>QF4 :</b>	De 702 à 1199,99
<b>QF5 :</b>	+ de 1200

**1- Adhésion au Centre Socioculturel**

L'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités payantes, elle est facultative pour l'accès aux services gratuits, événements festifs, projets spécifiques.

Il est proposé les tarifs comme suit, applicables du 1<sup>er</sup> juillet année n. au 31 août année n+1.

Adhésion individuelle	Adhésion famille*	Adhésion Structure accueil
5 €	9 €	20 €

\*Famille : famille avec au moins 2 personnes d'une même famille avec un lien Parent(s)-enfant(s) ou couple.

## 2- Tarification des sorties famille, découvertes en famille et des séances / activités

### a – Dispositifs « Sorties familiales » et « séjours en famille » :

Il s'agit d'appliquer pour la participation « usager » un % sur le coût total estimé de la sortie :

**Pour les sorties famille** : pourcentage sur le coût activité + coût transport (coût transport en lien avec le marché pour les sorties en car, coût évalué à partir d'un site type Via Michelin pour les sorties en minibus).

**Pour les séjours en famille** : pourcentage sur le coût activité + coût transport avec déduction de la participation CAF (dispositif CAF- Animation de la Vie Locale)

<u>Uginois</u>			<u>Extérieurs</u>		
Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usager	Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usager
QF1	70%	30%	QF1	30%	70%
QF2	60%	40%	QF2	25%	75%
QF3	50%	50%	QF3	20%	80%
QF4	40%	60%	QF4	15%	85%
QF5	30%	70%	QF5	10%	90%

### b - Tarifications des séances / ateliers :

#### b.1 Activité assurée par un bénévole, sans charges ou sous convention

Gratuité

#### b.2 Activité assurée en interne ou action pouvant être qualifiée « à intérêt collectif, public, de santé... » pouvant bénéficier de financements.

Tarification à la séance  
Sur adhésion obligatoire.  
Base de 6 inscrits minimum

Dont le coût à la séance < 10 € (hors coût personnel)

	Ugine	Extérieur
QF 1	0,30 €	0,70 €
QF 2	0,40 €	0,90 €
QF 3	0,50 €	1,20 €
QF 4	0,60 €	1,40 €
QF 5	0,70 €	1,60 €

**Dont le coût à la séance < 20 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0,40 €	1,20 €
QF 2	0,60 €	1,50 €
QF 3	0,80 €	1,80 €
QF 4	1,00 €	2,10 €
QF 5	1,20 €	2,30 €

**Dont le coût à la séance < 40 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0,60 €	1,50 €
QF 2	0,80 €	1,60 €
QF 3	1,00 €	1,90 €
QF 4	1,30 €	2,20 €
QF 5	1,50 €	2,50 €

**Dont le coût à la séance < 60 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	1,00 €	2,20 €
QF 2	1,60 €	2,50 €
QF 3	1,80 €	2,90 €
QF 4	2,00 €	3,20 €
QF 5	2,20 €	3,50 €

**Dont le coût à la séance < 80 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	1,70 €	3,40 €
QF 2	1,90 €	3,80 €
QF 3	2,40 €	4,00 €
QF 4	2,80 €	4,40 €
QF 5	3,40 €	4,80 €

**Pour les séances dont le coût de revient dépasse 80 €, celles-ci feront l'objet d'une tarification spécifique validée sur projet.**

### **b.3 Activité ou stage assurée par un prestataire professionnel**

Tarification à la séance Sur adhésion obligatoire. Base de 10 inscrits minimum
--

**Dont le coût à la séance < 20 € (frais de déplacement inclus)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0,80 €	2,00 €
QF 2	1,20 €	2,50 €
QF 3	1,50 €	3,00 €
QF 4	1,80 €	3,50 €
QF 5	2,00 €	4,00 €

**Dont le coût à la séance varie entre 20,01€ et 50 € (frais de déplacement inclus)**

	Ugine	Extérieur
QF1	2,50 €	4,00 €
QF 2	2,80 €	4,20 €
QF 3	3,00 €	4,50 €
QF 4	3,50 €	5,00 €
QF 5	4,00 €	5,50 €

**Dont le coût à la séance entre 50,01€ et 80 € (frais de déplacement inclus)**

	Ugine	Extérieur
QF1	3,00 €	5,00 €
QF 2	3,50 €	5,50 €
QF 3	4,00 €	6,00 €
QF 4	4,50 €	6,50 €
QF 5	5,00 €	7,00 €

**Pour les séances dont le coût de revient dépasse 80 € hors frais de déplacement, celles-ci feront l'objet d'une tarification spécifique validée sur projet.**

### **3- Autres tarifications**

#### **a - Actions spécifiques co-construites dans le cadre d'un accompagnement de projet :**

Dans le cadre de ses orientations, le CSC accompagne des personnes fragilisées et/ou isolées socialement.

Pour valoriser ces personnes dans la prise d'initiatives et leur permettre d'être acteurs d'un projet de sortie, construit et préparé avec et pour ce public, voici une tarification spécifique à ces actions.

	Coût à la journée
QF1	5 €
QF 2	6 €
QF 3	7 €
QF 4	8 €
QF 5	9 €

### **b – Stages thématiques :**

Les stages proposés à la journée ou à la demi-journée en séance découverte ont pour but d'envisager un atelier trimestriel dans la programmation future de l'Eclat de Vie.

Tarifcation à la séance en demi-journée, en cas de stage à la journée, le tarif est doublé.  
Base de 6 inscrits minimum

Les stages sont des activités ponctuelles, proposées par des intervenants professionnels.

<b>Tarifs UGINE</b>				
	<b>Cat. 1</b>	<b>Cat.2</b>	<b>Cat.3</b>	<b>Cat.4</b>
<b>QF1</b>	4 €	8 €	12 €	15 €
<b>QF 2</b>	5 €	10 €	15 €	18 €
<b>QF 3</b>	6 €	12 €	18 €	20 €
<b>QF 4</b>	7 €	14 €	21 €	24 €
<b>QF 5</b>	8 €	16 €	24 €	28 €

<b>Tarifs Extérieurs</b>				
	<b>Cat. 1</b>	<b>Cat.2</b>	<b>Cat.3</b>	<b>Cat.4</b>
<b>QF1</b>	8 €	16 €	24 €	28 €
<b>QF 2</b>	12 €	18 €	26 €	30 €
<b>QF 3</b>	14 €	22 €	28 €	34 €
<b>QF 4</b>	16 €	24 €	30 €	36 €
<b>QF 5</b>	18 €	26 €	32 €	40 €

**Catégorie 1 :** stage dont le coût horaire est < 25€

**Catégorie 2 :** stage dont le coût horaire est < 50€

**Catégorie 3 :** stage dont le coût horaire est < 75€

**Catégorie 4 :** stage dont le coût horaire est > 75€

### **c – Tarif spécifique « le Spectacle ça se partage »**

Rappel de la délibération votée en conseil municipal le 7 février 2022.

Tarifs :

- 1,50 € pour les adultes
- 1 € pour les enfants de moins de 18 ans.

### **d - Activités exceptionnelles :**

Lors d'activités exceptionnelles, le tarif proposé par adulte pourra être fixé à l'Euro symbolique. Les critères attestant l'activité comme « activité exceptionnelle » et bénéficiant de ce tarif seront définis par le Centre Socioculturel et validés par le bureau municipal.

Exemple d'activités exceptionnelles : soirée débat, projets spécifiques

**e - Activités ne nécessitant pas l'adhésion au Centre Socioculturel :**

Tout projet ou action qui ne nécessite pas d'inscription préalable, ou action gratuite tel que :

Conférence ; Exposition ; Actions collectives intégrées au dispositif France Services, au service d'accueil et d'accompagnement du CSC, au PIJ ; Événementiel ; Projets à thèmes ; Lieu d'Accueil Parents Enfants ; Café Causette ; Semaines thématiques ; Accompagnement à la Scolarité etc...

La commission municipale a examiné le dossier.

***Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :***

- ***Approuve les tarifs du centre socioculturel Éclat de vie tels que mentionnés ci-dessus.***
- ***Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout document afférent à cette action.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024  
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

